



HAL
open science

Le “ projet adulte ” de l’adolescent

Simruy Ikiz

► **To cite this version:**

Simruy Ikiz. Le “ projet adulte ” de l’adolescent. Topique: La psychanalyse aujourd’hui [Revue freudienne], 2021, n° 151 (1), pp.61-76. 10.3917/top.151.0065 . hal-04134187

HAL Id: hal-04134187

<https://hal.science/hal-04134187>

Submitted on 20 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le « projet adulte » de l'adolescent

Simruy Ikiz

« Je me projette mais dans les grandes lignes quoi... je ne me vois pas dans 10 ans, je ne sais pas ce que je ferais... je n'en sais rien. Et je pense que c'est en ça que je ne suis pas complètement adulte du coup parce que je n'en sais rien... Je ne me projette pas... [...] je préfère ne pas me projeter sinon ça va me déprimer. »

Clara, 24 ans

Les jeunes adultes, âgés entre 18 et 25 ans, constituent une nouvelle catégorie sociale dans notre société actuelle. De nombreux termes dédiés pour cette catégorie dans la littérature psychanalytique indiquent l'existence de plusieurs points de vue théoriques : post-adolescence, adulescence, adultité, adolescence tardive, les adolescents interminables ou encore les adolescents éternels. La notion de fin de l'adolescence et le sens que nous attribuons au devenir adulte peuvent varier d'une culture à l'autre, mais également d'une époque à l'autre. Le phénomène de disparition des rites de passages ne fait pas vaciller uniquement les limites de la période de l'adolescence mais rend également difficile pour les adolescents de trouver un sens au devenir adulte. Dans notre culture hypermoderne qui valorise la surconsommation et les sources de satisfaction narcissique, nous avons été sensibles au discours de notre société qui reflète la difficulté des adolescents à entrer dans « la vie adulte ». Ce discours a davantage tendance à prolonger cette catégorie d'âge jusqu'aux trente ans ou plus, au lieu d'essayer de comprendre et de faire de la place à la nouvelle génération. Les changements sociétaux, qui instaurent une ambiance où règnent « l'excès, le contrôle et la transgression des limites » (Kaës, 2012, p.75) seraient-ils à l'origine des difficultés pour les adolescents d'accéder à des relations objectales et à la complémentarité des sexes, qui constituent des indicateurs classiques de l'entrée à l'âge adulte ? Dans l'ordre social actuel « où prédomine l'économie, [...] où l'ensemble des rapports sociaux [...] sont soumis aux lois du marché » (Ibid., 86), peut-on toujours penser à un devenir adulte à partir des relations objectales et de la prise en compte de l'autre dans sa différence et sa complémentarité ?

Certes l'environnement joue un rôle très important à la fin d'adolescence. La réalité externe prend désormais plus de place dans l'économie psychique du jeune adulte et cela surtout pour la sphère sexuelle, qui n'est désormais plus limitée par l'immaturité corporelle. Toutefois, nous pensons à l'adolescence en tant qu'un processus et non comme un stade de développement avec un début et une fin précise. C'est pour cette raison que nous ne voulons pas penser au

devenir adulte à partir des catégories distinctes comme « post-adolescence » ou « l'adolescence tardive ». De plus situer les conflits les plus centraux du processus adolescent, comme le travail du féminin ou le lien au parent du même sexe, ou encore le processus de subjectivation, en tant qu'indicateur de la fin de l'adolescence, nous semble rendre la notion d'adultité quelque peu idéale et difficilement atteignable. Il s'agit de conflits qui demeurent actifs durant toute la vie de l'homme et qui sont sujets à divers remaniements lors des événements importants de la vie. En revanche, en ce qui nous concerne, il s'agit moins de mener une réflexion sur les changements concrets de l'environnement du sujet que d'étudier les remaniements des aires limites entre les réalités interne et externe au sein du fonctionnement psychique du jeune adulte lors de ce temps de passage.

Nous avons donc choisi de réfléchir à cette période de vie à partir de l'idée d'un « projet adulte » considéré, malheureusement et à tort, par les établissements de soin comme un élément imposable de l'extérieur. Lors de la fin d'adolescence, le jeune adulte se trouve face à une multitude de choix qui peuvent susciter chez lui de nombreuses angoisses et de peur. Toutefois, faire des choix, être dans une position active ne peut avoir de sens si le jeune adulte peut avoir accès à une passivité, certes obligée mais tempérée qui lui permettra de pouvoir nourrir ses choix, ainsi que son projet adulte, de ses rêveries et de ses désirs les plus authentiques.

Nous situons le « projet adulte » comme l'objet principal du processus de fin de l'adolescence. Le « projet adulte » fonctionne comme une aire intermédiaire d'expérience et constitue « un lieu de repos qui consiste à maintenir, à la fois séparées et reliées l'une à l'autre, réalité intérieure et réalité extérieure » (Winnicott, 1971, p.30). Pour nous, c'est la capacité de rêverie qui est le moteur de ce travail. Elle établit, grâce à la transformation des vécus bruts en expériences affectives assimilables, une circulation affective au sein du fonctionnement psychique du sujet entre le passé, le présent et l'avenir. De plus, elle maintient un lien permanent aux objets internes, qui peuvent être rejetés ou évités sur d'autre plan psychique, surtout lors du processus adolescent qui exige un travail de désinvestissement des objets parentaux dans leur coloration incestueuse et idéalisante. A la fin de l'adolescence, le rétablissement de la capacité de rêverie permet le remaniement d'un « projet adulte » appropriable subjectivement. Ce serait donc alors grâce à la capacité de rêverie que se négocie le nouvel équilibre entre le principe de plaisir et de réalité à partir de l'appropriation subjective du « projet adulte ». Le jeune adulte, qui jusqu'à la fin de l'adolescence, ne questionne pas ce projet dans sa dimension de vérité et d'appartenance, opère un vrai travail d'appropriation, en élaborant ce qui lui

appartient, ce qu'il peut s'approprier et ce qu'il rejette. Il crée ainsi un certain écart avec son environnement, ce qui lui permet d'avancer sur la voie de l'indépendance psychique.

Les rêveries adolescentes

« Au collège, je me faisais des petits univers dans ma tête. Je m'imaginai des projets justes comme ça, de création, d'imagination, et des fois je m'amusais, je rentrais, j'avais une pile monstrueuse de Lego. Je m'amusais à imaginer des trucs que je construisais après en lego. »

Gaston, 23 ans

Nous pouvons situer le processus d'adolescence au carrefour de l'action et du rêve, au sens de l'activité motrice comme opposée de la décharge motrice et le rêve au sens de la voie sensorielle et regrédiente de la pensée (Ladame, 1997). Cela nous permet de réfléchir à la manière dont l'adolescent s'approprie les transformations pubertaires et intègre la nouvelle épreuve de réalité : la nouveauté du corps qui est désormais sexuellement puissant. Ces deux voies, le rêve et l'action, constituent les deux destins de l'excitation psychique et sont interdépendantes. L'intégration du corps sexué, qui demande à être représenté, et non seulement perçu, constitue le changement principal de l'épreuve de réalité à l'adolescence. Ce passage est étroitement lié aux deux destins de l'excitation : le rêve et l'action. Le passage de la décharge motrice à l'action, qui consiste à effectuer des modifications sur la réalité externe, est un processus qui est rendu possible grâce à la frustration qui découle de l'échec de la satisfaction via la satisfaction hallucinatoire du désir. Toutefois, la frustration ne concerne pas la pulsion sexuelle avant la puberté car l'enfant peut se satisfaire de manière autoérotique. En effet, la pulsion sexuelle demeure sous la domination du principe de plaisir jusqu'à la puberté. L'enfant devenu pubère doit s'accorder avec le principe de réalité et renoncer à l'omnipotence infantile. Maintenir cette omnipotence devient l'équivalent de l'inceste, à cause de la teneur incestueuse des fantasmes masturbatoires, et risque d'inhiber toute action du sujet. La logique phallique de la période œdipienne doit être remplacée par la complémentarité des sexes qui permet au sujet d'accéder à l'orgasme et à la relation objectale. Cette transformation, qui représente une perte narcissique pour l'adolescent, lui permet d'accéder à un sentiment de sécurité face à l'angoisse de castration et ouvre les portes d'accès à l'intégration du corps sexué et l'accès à la prime de plaisir.

L'intégration du principe de réalité nécessite un travail de détachement des objets parentaux sans lequel tout acte de l'adolescent maintient une coloration incestuelle. Au sein de

ce travail de détachement, le rêve devient, à partir de la puberté, « la solution royale face aux désirs incestueux et parricide » (Ladame, 1991, p.1499). Le rêve, en rendant le sens latent méconnaissable, contient les désirs refoulés et rend les motions pulsionnelles moins dangereuses pour l'équilibre psychique de l'adolescent. Le rêve constitue alors « la solution économique-dynamique » (Ibid.) face aux désirs incestueux et parricide. Grâce à cet équilibre psychique, le désir refoulé peut être déployé dans le rêve, sans qu'il ne vienne envahir la vie diurne en formant des symptômes. C'est alors grâce au travail du rêve et sa fonction de liaison que l'adolescent peut intégrer le principe de réalité. La fonction originelle du rêve revient alors à « opérer une liaison, faire office de pare-excitation pour le dedans » (Ibid., p.1536).

Le travail de liaison, effectué par le travail du rêve dépend de la fonctionnalité du préconscient. C'est le système préconscient qui contient les éléments déliés. Ce travail est très précieux pendant le processus adolescent car lors de cette période, le travail de détachement avec les liens infantiles nécessite des déliaisons et rend possible pour le sujet les futurs déplacements ainsi que les nouvelles liaisons psychiques. La souplesse du préconscient permet au sujet de garder un investissement vivace des représentations des objets parentaux, ce qui est nécessaire afin de maintenir « un environnement interne suffisamment bon » (Winnicott, 1958). La souplesse du préconscient est repérable à l'adolescence à partir de l'activité des rêveries car leur présence atteste le jeu souple entre le refoulement et le retour du refoulé et permet à l'adolescent d'intégrer l'épreuve de réalité sans renoncer à sa vie sexuelle et à ses désirs infantiles.

Nous situons la capacité de rêverie comme moteur du processus de la fin de l'adolescence. *La rêverie constitue pour nous, dans la continuité du rêve de nuit, un travail permanent qui sous-tend l'arrière fond du fonctionnement psychique du sujet.* Le rêve et la rêverie constituent un espace potentiel où les pensées figurative, visuelle et regrédiant se déploient afin de contenir les désirs infantiles. L'accès de l'adolescent à cet espace contenant, qui maintient le surplus d'excitation, lui permet de pouvoir passer de la décharge motrice à des actions spécifiques sur le monde externe. En outre, grâce à l'existence de cet espace et à la circulation affective qu'instaurent les rêveries, le sujet maintient le fil de son désir afin d'accéder à des modifications sur la réalité externe. Cette circulation permet à l'adolescent de garder un sentiment de continuité et nourrit son sentiment d'identité.

L'action est porteuse de sens pour l'adolescent si elle est modelée à la lumière d'un « projet adulte » remanié par la capacité de rêverie du sujet. Le « projet adulte » est alors,

comme l'action et la rêverie, dépendant de la fonctionnalité du préconscient et des mécanismes du refoulement. Toutefois, à cause des transformations/pubertaires, le travail du préconscient peut être mis à mal pendant l'adolescence, ce qui rend difficile pour l'adolescent de maintenir l'équilibre entre le rêve et l'action afin d'accéder à des investissements objectaux orgasmiques et à une identité sexuée stable. L'intégration du corps sexué, qui procure des limites intrapsychiques et corporelles suffisamment stables, est indispensable pour que le sujet puisse accéder à ce travail de remaniement qui nécessite la fonctionnalité du préconscient. En effet, c'est pour cette raison que nous situons le travail de remaniement et d'appropriation du « projet adulte » par la capacité de rêverie à la fin de l'adolescence. L'appropriation subjective d'un « projet adulte » remanié par la capacité de rêverie est alors une indication pour que le sujet se situe à la sortie de l'adolescence et qu'il est doté d'une identité sexuée délimitée et qu'il accède aux relations objectales « adultes », c'est-à-dire potentiellement source de satisfaction.

Certains auteurs situent la rêverie comme un état de retrait pathologique vers un monde aconflictuel, où règne le principe de plaisir (Lazarovici, 1988) (Steiner, 1993). La rêverie instaure une régression sur les trois plans psychiques : topique, formel et temporel. Elle permet ainsi au sujet d'accéder à un temps infantile idéalisé où le lien à l'objet maternel procure une réassurance pour le narcissisme de l'enfant. Les changements/pubertaires au niveau corporel mais également la modification de la sexualité et du lien aux objets parentaux, peut rendre très difficile le rapport de l'adolescent au réel. Dans ce cadre, ces auteurs pensent que privilégier un laisser-aller aux rêveries permet à l'adolescent de fuir la réalité externe et de se protéger face à la dépression. Ce que l'adolescent chercherait à retrouver serait alors surtout l'illusion d'un lien symbiotique à l'objet maternel, favorisant un repli narcissique et la passivité, afin de ne pas risquer la prise en compte de la réalité externe qui pourrait réactiver les blessures narcissiques de l'adolescent au narcissisme fragile. Rêver devient alors refuser la prise en compte du réel, la reconnaissance du manque et des différences dans le lien à l'objet.

Pour nous, le travail de la rêverie permet à l'adolescent d'intégrer ou du moins de s'approprier la réalité externe. Nous ne savons pas comment il est possible de définir la « réalité externe » sans avoir recours aux capacités de figuration du sujet et au travail de représentation et de perception. Il n'existe aucun « réel » auquel le sujet puisse d'emblée accéder. De plus, même si la rêverie constitue un courant clivé de la pensée, régi par le principe de plaisir, elle ne constitue pas pour nous une satisfaction hallucinatoire du désir. En effet, pour accéder à la capacité de rêverie et introjecter cette capacité de l'objet maternel pare-excitante, il faut avoir une certaine distance avec l'objet primaire, et une certaine capacité à reconnaître l'objet comme

différent de soi. La rêverie constitue une aire transitionnelle de la psyché et se place entre les objets interne et externe, entre les processus primaire et secondaire.

Le repli dans le jeu ou dans la rêverie ne correspond pas forcément à un rejet de la réalité externe. A partir de la théorisation de D. Winnicott (1958) sur la capacité d'être seul en présence d'un autre, nous pouvons définir le repli dans l'espace de rêverie comme un état où le sujet se protège de l'angoisse dépressive, tout en maintenant le lien identificatoire aux objets internes. Le repli ne correspond alors pas forcément à une coupure du lien avec l'objet. Une fois que l'adolescent peut affronter la perte de l'objet, « l'enjeu central du processus adolescent » (Houssier & Marty, 2010, p. 88) peut avoir lieu : le « parricide symbolique » (Houssier, 2012) de l'objet. Le parricide symbolique permet à l'adolescent, une fois ces fantasmes de meurtres élaborés, de pouvoir accéder les identifications secondaires et de consolider son sentiment d'identité à partir de l'introjection des identifications sexuées provenant de ses deux parents.

D'après nous, la question qui se pose ici est surtout celle de la présence ou non d'un espace de rêverie et non pas le fonctionnement général des rêveries à l'adolescence. La question de l'envahissement des processus de pensées par les rêveries et celle du retrait pathologique, nous amène à penser surtout à l'absence des limites contenantantes au sein d'une espace où peut s'activer la capacité de rêverie du sujet. En effet, dans un fonctionnement psychique où les limites sont précaires, la rêverie ne peut exister. La présence même de la rêverie, qui découle d'une capacité de rêver les expériences affectives (Bion, 1962), dépend de l'existence des limites intrapsychiques. La fragilité des limites est un phénomène qui entrave la fonction élaborative de la rêverie. Mais dans ce cadre-là, nous observons soit le nonaccès aux rêveries des adolescents accompagné d'un contre-investissement de leur monde interne, se rapprochant du concept de la phobie du fonctionnement (Kestemberg, 2001), soit une abolition des limites entre le rêve et la réalité, ce qui se tend vers des éléments hallucinatoires-délirants. Enfin, il nous semble que dans ces cas-ci, il s'agit davantage d'un nonaccès à la capacité de rêverie pour le sujet que d'une dimension néfaste de la rêverie.

Le « Projet Adulte »

« Depuis toujours j'adore lire, surtout des romans historiques ou des biographies. J'ai lu énormément de série de livre sur l'histoire de France et le moyen âge particulièrement, la renaissance, cette période-là, j'adore cette période-là je ne sais pas pourquoi mais, l'esprit chevaleresque qu'il y a dans les bouquins le fait que oui il y a une réelle aventure qui se soit

passé, j'ai toujours adoré ça. Apprendre plus ce qui a été avant, savoir pourquoi tel roi a succédé quel roi, savoir d'où je viens c'est super intéressant. »

Jérôme, 21 ans

Le projet n'est pas un concept psychanalytique en soi. L'utilisation de ce terme est en effet très étendue, tant dans les milieux du soin que dans le langage commun. D'après le Larousse¹, le mot projet a plusieurs sens : « *But que l'on se propose d'atteindre* » (1), « *Idée de quelque chose à faire, que l'on présente dans ses grandes lignes* » (2), « *Première ébauche, première rédaction destinée à être étudiée et corrigée* » (3), « *tracé définitif, en plans, coupes et élévations, d'une construction à réaliser* » (4), « *Etude de conception de quelque chose, en vue de sa fabrication* » (5). Dans ces définitions, nous trouvons plusieurs idées très intéressantes. Dans la première définition, c'est la dimension idéale du projet qui est mise en avant tandis que la deuxième définition inclut le processus de pensée mais également la place de l'autre à qui est présenté le projet. La thématique d'ébauche, introduite dans la troisième définition, souligne la dimension mobile du projet : le projet n'est pas un travail accompli et est toujours en mouvement. Enfin, les deux dernières définitions soulignent que le projet, en dehors d'être une production de la pensée nourrie par des idéaux, vise également une action du sujet sur le monde externe. L'origine du mot « projet » vient du latin : *pro* qui signifie « en avant » tandis que *jacere* signifie « jeter ». Le mot projet peut donc être traduit littéralement comme « ce qu'on jette en avant », ce qu'on met en avant. Le « projet » est un terme qui concerne l'avenir, proche ou lointain. A la lumière des rêveries et du désir inconscient qu'elles contiennent, le projet permet de créer un temps futur potentiellement source de satisfaction.

Nous avons pensé à un concept pouvant s'installer dans un entre-deux, au carrefour de la réalité interne et externe, entre la pensée et l'action, un concept intermédiaire, permettant de définir la fin de l'adolescence. Nous avons choisi le concept du projet, qui est très répandu dans notre société occidentale, autant dans les milieux du soin que managérial. Notre choix d'utiliser un concept à connotation concrète afin de proposer un concept métapsychologique peut paraître étonnant, d'autant plus que notre but est de proposer une définition métapsychologique du terme « projet adulte » et de placer ce concept au cœur du processus de fin de l'adolescence.

De plus, le terme « projet » n'est pas forcément très bien accueilli par tous les psychanalystes de l'adolescence (Gutton, 1995). Ces derniers semblent associer le projet à une

¹ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/projet/64232>

dimension rigide et idéalisée, laissant peu de place à la créativité et à l'état de l'informe que nécessite la création de soi inhérente au processus adolescent. En effet, malgré sa sonorité concrète, le sens que nous donnons au « projet adulte » est suffisamment éloigné d'un objet rigide qui pourrait être sujet à des obsessions. Nous envisageons au contraire le « projet adulte » comme un espace de projection, souple mais contenant, où la créativité et l'état informe du sujet peuvent trouver une place.

Le « projet adulte » est une pensée anticipatrice du sujet sur l'avenir, à partir de ses idéaux, ses désirs, ses rêveries et ses identifications. Il est sans cesse en mouvement et se modifie tout au long de la vie du sujet. Malgré sa résonance concrète, le « projet adulte » se prête davantage à un fonctionnement transitionnel, se situant dans une aire limite entre les réalités psychique et matérielle, entre le dedans et le dehors, entre le sujet et l'objet. Ce fonctionnement double, transitionnelle, lui assure une réserve d'illusions qui sous-tendent la vie du sujet et qui nourrissent ses réalisations, par essence limitées à cause de l'intégration du principe de réalité.

Le « projet adulte » et le projet identificatoire

Le concept du projet identificatoire (Aulagnier, 1975) nous permet de penser, d'une part l'origine et le remaniement du « projet adulte » à partir des liens que le sujet entretient avec son environnement et d'autre part l'inscription de ce dernier dans une temporalité tridimensionnelle – passé-présent-futur – grâce à l'appropriation d'un « projet adulte ».

La création du « fond de mémoire » (Aulagnier, 1989), qui débute dès l'enfance, permet au sujet de se sentir l'acteur de son vécu, l'auteur de son autobiographie, malgré les changements qu'il va expérimenter au cours de sa vie. Cette source vivante de l'expérience installe et assigne le sujet à une place inaliénable dans sa filiation et lui assure un « capital fantasmatique » (Ibid., p. 716). Ce fond de mémoire constitue la toile de fond sur laquelle peut se construire le « travail autobiographique » (Ibid., p. 714). Ce travail, que nous pouvons mettre en lien avec le concept de subjectivation, permet au sujet de se reconnaître comme acteur de sa vie et d'accéder à une temporalité tridimensionnelle. Même si les liens de causalités faits entre ces trois temps sont toujours illusoire et en mouvement, ce travail de liaison temporelle offre au Je le pouvoir de répondre à la question « qui suis-je ? » et « qui devrais-je devenir ? ». Effectivement, cette question est fondamentalement liée à une autre question qui renvoie à la scène primitive : « De qui suis-je ? ». Les racines du travail autobiographique s'installent avant même la naissance du sujet et à la prime enfance.

A partir de ce fond du mémoire, toutes les expériences vécues dans le présent trouvent leur sens à partir de leurs liens affectifs avec les expériences du passé. La notion de temps est alors liée intimement à la question du désir et de la pulsion. L'investissement du temps présent est le résultat d'un investissement retiré « de temps passé [...] (qui) nous permet d'investir un temps futur ». Le sujet ne vit jamais un temps linéaire mais un temps avec les « ponctuations affectives » (Ibid., p. 731). L'origine de l'histoire autobiographique du sujet « coïncide avec l'origine de l'histoire du désir qui l'a précédée et qui l'a fait naître » (Ibid.).

Pour que le sujet puisse s'inscrire dans cette temporalité, il doit accéder à un « projet identificatoire ». (Aulagnier, 1975, p.193). Il s'agit d'une construction du Je qui garantit sa propre existence. Le droit d'accès à un projet identificatoire dépend, du discours d'un ensemble, qui permet à l'enfant d'accéder à la place qui lui est assignée. Le premier projet que l'enfant prononce en son nom propre est le projet œdipien. Son discours porte sur son incapacité à avoir pour lui l'objet œdipien et la projection de ce souhait dans un temps futur : « Quand je serai grand(e), j'épouserai maman (papa) ». *Le premier accès du sujet au temps futur est alors soutenu par le désir d'instaurer le passé.* L'enfant, pour accéder à ce premier projet avant le déclin du complexe d'œdipe, doit pouvoir reconnaître qu'il existe un écart entre ce qu'il est et ce qu'il désire devenir dans un futur en accord avec ses vœux identificatoires. Dans un deuxième temps, le vœu œdipien qui constitue la deuxième partie de l'énoncé sera remplacé par un « Je serai... docteur/ avocat/ mère/ père/ retraité... [...] conforme au système de parenté auquel appartient le sujet » (Ibid., p.194). Cette projection, qui est toujours illusoire, permet au sujet d'accéder à une assurance qui elle n'est pas illusoire. Le projet identificatoire garantit au sujet un droit de parole sur son devenir. C'est seulement si le sujet accède à ce droit que la psyché peut investir ce qu'elle évite par nature, le changement. Le changement peut alors être investi par le sujet comme « l'instrument d'une prime de plaisir future et une condition nécessaire à l'être du Je » (Ibid., p.195).

A la suite du déclin du complexe d'Œdipe, le projet identificatoire doit renoncer à ses certitudes, ce qui suppose l'acceptation de l'épreuve de la castration. A partir de ce moment, le projet doit inclure non seulement le discours parental mais également le discours de l'ensemble. Le projet doit alors s'inscrire non seulement dans la sphère familiale mais aussi dans la sphère sociale. Si cela échoue, le futur ne pourrait être investi uniquement comme un retour inchangé du passé. Dans le cas où le sujet peut renoncer aux souhaits œdipiens, le projet identificatoire constitue « un compromis que le Je signe avec le temps : il renonce à faire du futur ce lieu où le passé pourrait revenir, il accepte ce constat, mais il préserve l'espoir qu'un jour ce futur lui

redonnerait la possession d'un passé tel qu'il rêve » (Ibid.). La continuité du Je dépend donc de l'espoir du sujet d'accéder à un temps futur correspondant à son désir. Une fois que le sujet arrive à ce temps, le futur doit devenir le lieu et la source de nouveaux projets qui ne se terminent qu'avec la mort du sujet.

Le concept du projet identificatoire nous permet de réfléchir aux origines du « projet adulte ». Il nous semble important de souligner que le discours de la mère, qui assigne une place à l'enfant, qui co-écrit ce travail autobiographique avec lui, et qui projette sur lui les désirs maternels, lui permet également d'accéder à ses affects. Les projections, qui précèdent la naissance de l'enfant et qui lui créent une place dans le système de parenté, sont fortement liées au processus de désomatization de la pulsion et à l'accès aux affects. Nous pouvons penser à ce processus également à partir du concept de la capacité de rêverie maternelle (Bion, 1962). La capacité de rêverie de la mère lui permet d'accéder à une réceptivité au sein d'une communication entre elle et son enfant afin de transformer, à travers des identifications projectives, des éléments sensoriels non pensables (élément bêta) de l'enfant en des éléments métabolisables et pensables (élément alpha). Cette transformation permet à l'enfant de pouvoir accéder à des expériences affective introjectable et porteuse de sens pour lui. C'est pour cette raison qu'il nous semble justifié et cohérent de proposer une continuité et une interactivité entre le concept du projet adulte et celui de la capacité de rêverie. La capacité de rêverie, héritière du lien avec la capacité de rêverie maternelle, permet alors au sujet de pouvoir approprier un projet adulte qui est nourri par ses expériences émotionnelles et ses désirs. D'autant plus que le fil du désir, maintenu au sein des rêveries, instaure une circulation affective entre le passé, le présent et le futur (Freud, 1908e). Le travail d'élaboration que permet la rêverie s'instaure entre les trois moments de l'activité représentative temporelle au sein du fonctionnement psychique du sujet. Le travail de rêverie se rattache d'abord à un élément du présent susceptible de réactiver un des grands désirs de l'individu. Puis il se reporte sur une expérience infantile lors de laquelle ce désir était accompli. Enfin, il crée une situation future qui est perçue comme potentiellement capable d'accomplir ce désir. La rêverie porte désormais en elle les traces de son origine : « Passé, présent, avenir donc comme enfilés sur le cordeau du désir qui les traverse » (Ibid., p. 165).

Des rêveries adolescentes au « projet adulte »

A cause de la réviviscence des vœux œdipiens, ainsi que les transformations corporelles, se laisser aller à des rêveries sans craindre l'invasion par les motions pulsionnelles n'est

pas toujours aisé pour un adolescent. Ainsi, il devient encore moins aisé pour ce dernier de pouvoir nourrir son projet adulte du désir contenu dans ses rêveries. Le projet adulte, à cause de sa nature co-construite et de ses racines infantiles, peut poser un problème pendant l'adolescence. En effet, outre la force des pulsions, l'attraction régressive (Blos, 1967) constitue un grand danger pour l'intégrité du moi à l'adolescence. Car la régression, bien que cruciale lors du processus adolescent, risque de déclencher une grande proximité avec les objets primaire. De plus, ces allers-retours régressifs confrontent l'adolescent à des stades moïques lors duquel son Moi n'était pas encore muni des limites claires avec le monde externe. Toutefois, pour que l'adolescent puisse accéder à sa capacité de rêverie, le rétablissement de ses capacités régressives, qui sont fortement liées au rétablissement de ses limites intrapsychiques, est primordial. Il n'est alors pas encore aisé pour l'adolescent de pouvoir se projeter dans le futur avec un « projet adulte » approprié subjectivement et différencié de son environnement familial. De ce fait, le projet adulte ne peut accéder à une résonance affective, ni s'inscrire dans une temporalité tridimensionnelle jusqu'à la fin d'adolescence.

Toutefois, pendant l'adolescence, le « projet adulte » englobe les désirs du sujet non satisfaits du fait de son immaturité affective. Le projet lui permet alors de supporter la frustration et met en place une projection de ses investissements vers un futur rêvé comme une potentielle source de satisfaction. Jusqu'à la fin de l'adolescence, le « projet adulte » serait encore principalement soumis au principe de plaisir et ne pourrait procurer au sujet de satisfactions objectales. Nous pouvons définir le « projet adulte » de l'adolescent comme non-réalisable en tant que tel et encore trop idéalisé. Pendant ce temps, le « projet adulte » peut être considéré comme une rêverie quant à l'avenir, mise à l'écart de la pensée consciente, inscrite, elle, dans le principe de réalité. Cette configuration est possible grâce à un clivage au sein de l'activité de pensée entre le principe de réalité et la rêverie (Freud, 1911). Par ce clivage, le « projet adulte » peut contenir les fantasmes de toute-puissance et se nourrir encore des désirs inconscients. Grâce à ce clivage, le « projet adulte », malgré le processus de désengagement des objets infantiles à l'œuvre, peut maintenir un lien fantasmatique aux objets internes, nécessaire au sentiment d'une continuité interne.

A la fin de l'adolescence, grâce au rétablissement de la « double limite » (Green, 1982)² ; qui permet une communication non effractant entre les systèmes préconscient-

² Sous la double pression, celle provenant de la pulsion et celle provenant l'impact de l'objet, la psyché s'organise à partir de deux aires limites. La première aire intermédiaire se situe au-dedans, c'est-à-dire au sein de la réalité interne : elle s'instaure entre l'inconscient et le système préconscient-conscient. La création de cette aire est le

conscient et inconscient et entre les objets internes et externes ; et à la transformation des instances surmoïques qui n'interdisent plus la satisfaction objectale, l'adolescent peut accéder plus librement à ses rêveries. De même, lors de cette période, le jeune adulte se trouve contraint d'accéder à un projet et de faire des choix actifs afin de construire sa vie d'adulte. Le « projet adulte » doit désormais s'inscrire dans le principe de réalité. Confronté au principe de réalité, le « projet adulte », élaboré par la capacité de rêverie, peut devenir une potentielle source de satisfaction qui peut ainsi permettre à l'adolescent de s'installer dans une démarche active tout en ayant accès à une passivité réceptrice. Cette dernière lui offrira la possibilité de continuer à investir ses objets et ses idéaux au sein de son « projet adulte », nourri par les identifications bisexuelles aux deux parents.

Le bon déroulement de ce processus dépend donc de la capacité de rêverie du sujet. Si la capacité de rêverie s'est inscrite dans l'aire d'illusion de l'adolescent, ce dernier peut, à la fin de l'adolescence, remanier son projet face à la désillusion qu'il rencontrera au moment de l'appropriation d'un « projet adulte » à cause du travail d'inscription dans le principe de réalité. Tel un objet transitionnel, le « projet adulte » ne devrait être questionné ni sur son appartenance ni sur sa faisabilité car il emprunte des éléments concrets appartenant à la réalité externe mais également des éléments identificatoires appartenant à son système de parenté, tout en les remaniant grâce aux rêveries et aux fantasmes inconscients.

À la fin de l'adolescence, la reprise fonctionnelle du refoulement, ainsi que le rétablissement des limites somato et intrapsychique, permettent au sujet de pouvoir accéder à une espace de rêverie contenant où, grâce au travail de figuration qu'elle implique, peuvent être traités la part non-représentable et potentiellement traumatique de la nouveauté pubertaire (Gutton, 1991) et infantile (Blos, 1967). Les désirs et les fantasmes contenus dans cet espace de rêverie peuvent alors nourrir le « projet adulte », sans que le jeune adulte craint un débordement pulsionnel, et par-là permettre au jeune adulte de le reconnaître comme authentiquement sien. Grâce à ce remaniement, le « projet adulte » peut s'installer dans le psychisme du sujet en tant que conviction de la vérité lui procurant un sentiment d'authenticité et de spontanéité de ses pensées, de ses actes et de ses désirs.

rêve. Il s'agit de la limite intrapsychique qui est liée au travail du refoulement et qui permet de protéger l'activité consciente de l'irruption des fantasmes inconscients. La seconde aire limite se situe entre le dedans et le dehors. Il s'agit de la création des espaces potentiels entre le dedans et le dehors. Cet espace est constitué comme une aire de jeu et d'illusion. Cette aire intermédiaire limite engendre le travail de pensée, la pensée de jugement et le travail autour des pare-excitations.

Le projet adulte et la capacité de choisir

Le remaniement du projet par la capacité de rêverie à la fin d'adolescence, le permet d'accéder à sa qualité « adulte », c'est-à-dire à une maturité affective qui permet au sujet, au travers du « projet adulte » d'accéder à ses désirs et de s'engager dans des relations objectales, ainsi que de faire des choix authentiques. En effet, comme nous l'avons déjà mentionnée, la fin d'adolescence est une période lors de laquelle le jeune adulte a de nombreux choix à faire afin de construire « sa vie adulte ». Il s'agit des choix existentiels, comme la profession, le lieu de vie ou encore de partenaire, qui peuvent être source d'angoisse et d'inhibition.

La « capacité de choisir » (de Mijolla-Mellor, 2009, p. 60), comme le projet adulte, se déploie sur une temporalité tri-dimensionnelle. Ces trois temps psychiques sont sujets à un travail de liaison qui permet au sujet d'accéder à un sentiment de continuité de l'être. Le futur ne peut être anticipé qu'à partir des traces de l'expérience, du plaisir ou de la souffrance du passé. Tandis que le présent peut être perçu comme « le temps de la décision à prendre » (Ibid.). Accéder au temps présent, faire un choix implique « la projection d'une zone inconnue de soi-même sur l'objet, la situation » (Ibid.). Cette projection, qui permet au sujet de se reconnaître dans ses choix, instaure une circulation au sein de la temporalité psychique. La capacité de rêverie est d'après nous le moteur de cette circulation affective au sein du fonctionnement psychique du sujet, entre les différentes temporalités, mais également entre le dedans et le dehors. L'espace de rêverie offre une scène psychique, pour que le sujet puisse mettre en essai ses fantasmes et ses désirs avant de passer à l'action dans le monde externe, tout en le permettant de se protéger des conséquences de ses actions. De plus grâce à l'espace qu'elle offre, la capacité de rêverie permet la transformation des expériences émotionnelle et permet au sujet d'accéder à la subjectivation de son vécu affective. Si cette transformation échoue, les expériences émotionnelles indigérables, les éléments béta, ne peuvent être assimilés au fonctionnement psychique et risquent d'envahir le présent, comme le futur, donnant lieu à la compulsion de répétition et à un futur qui ne peut être perçu comme la répétition du même.

L'accéder au « projet adulte » et prendre le risque de faire des choix, c'est-à-dire « accepter de reconnaître son désir et s'y engager » (Ibid., p.7), nécessite également que le sujet puisse supporter au temps de l'attente. En effet, les rêveries diurnes et les fantasmes peuvent permettre au sujet, dès sa petite enfance de pouvoir supporter l'attente. Toutefois, si le sujet ne peut accéder à un espace de rêverie du sujet suffisamment contenant, les rêveries risqueraient d'envahir le temps présent, au lieu d'instaurer une circulation affective entre les différentes

temporalités psychique. Elles serviraient alors davantage à nier ce temps d'attente et perdraient leur fonction transitionnelle entre le dedans et le dehors et entre les systèmes préconscient-conscient et inconscient. Dans ce cas de figure, loin de permettre au sujet de faire des choix authentiques, la rêverie constitue un élément d'inhibition face à la subjectivation du vécu émotionnelle et la prise en compte du principe de réalité.

En effet, la différence que nous constatons ici peut être rapprochée de la distinction que fait D. Winnicott sur les deux types d'omnipotence : l'omnipotence infantile que nous trouvons au sein du jeu Winnicottien, qui est une omnipotence créative qui permet à l'enfant de cheminer vers l'intégration du principe de réalité, tout en rendant la transition tolérable. Cette omnipotence ne dénie pas totalement la présence de l'objet, au contraire il prend l'étayage sur ce dernier. L'omnipotence créative prend son origine dans l'expérience de « trouver-crée » de l'enfant et constitue l'origine d'une vie « créative », qui vaut d'être vécue. L'autre type de l'omnipotence, décrit de manière plutôt pathologique, est celui dont D. Winnicott utilise afin de définir son concept de « fantasmatisation » (Winnicott, 1971). Ici, l'omnipotence trouve son origine non pas dans l'étayage de l'objet mais dans « le « désespoir de pouvoir dépendre de quelqu'un » (Ibid., p. 71). En effet, ces deux types de l'omnipotence permettent à l'auteur de distinguer l'imagination et la fantasmatisation à travers de la nature du repli dans lequel se trouve le sujet. Pour D. Winnicott, dans le cas de la fantasmatisation le sujet trouve un refuge dans le monde de la rêverie qui l'empêche d'investir le monde externe. Dans ce refuge, le sujet ne risque pas des rencontres qui ne feront qu'augmenter son sentiment de « passivation » (Green, 1982) face à l'autre, ainsi que sa crainte de dépendance. La distinction instaurée par D. Winnicott entre ces deux états, reflète d'après nous plutôt la présence ou non d'un espace de rêverie, qui est décisive pour la fonction élaboratif de la rêverie. Dans le cas où les rêveries s'activeraient dans l'espace de rêverie, ces derniers n'envahissent pas l'activité consciente de l'individu et seules les projections en lien avec les désirs du sujet viennent colorer son activité de pensée au quotidien. Ces rêveries, loin d'empêcher l'activité du sujet, constituent un moteur pour ses actions et une promesse de satisfaction. Par conséquent, les rêveries contenues dans un espace de rêverie peuvent permettre un meilleur lien avec le principe de réalité. Enfin, nous voyons que la rêverie, comme le choix, dépend la capacité du sujet de prendre « le risque consenti d'une ouverture à l'autre » (de Mijolla-Mellor, 2009, p.14).

Conclusion

La capacité de rêverie (Bion, 1962) est au cœur de tout travail de transformation psychique. Il nous a semblé alors plus que justifié de penser la capacité de rêverie comme étant potentiellement le moteur psychique du processus adolescent qui peut être défini même comme le paradigme de toute transformation psychique. De plus, nous nous sommes sentis libre d'explorer et d'élargir le concept de la capacité de rêverie en nous servant des théories freudiennes et bionniennes. Cela nous a permis d'enrichir cette notion et de nous en servir afin d'étudier les principaux conflits du processus adolescent.

Travailler avec la notion de « projet adulte » et considérer la capacité de rêverie comme moteur de l'élaboration d'une fin d'adolescence nous a permis de travailler avec d'autres paramètres qui entrent en jeu pour étudier le devenir adulte. Il s'agit des capacités de figuration, la « double limite » (Green, 1982), et des capacités de régression. Le rétablissement de la « double limite » (Ibid.) et les capacités régressives constituent les prérequis indispensables au bon fonctionnement de la capacité de rêverie et permettent selon nous au sujet d'instaurer un équilibre créatif entre la réalité interne et la réalité externe, mais également une circulation affective au sein du psychisme. En effet, ne pas considérer la résolution des principaux conflits du processus adolescent comme l'indicateur du passage à l'âge adulte nous a permis de penser à une fin de l'adolescence à partir de la forme, la présence d'une espace de rêverie où peut se dérouler les conflits principaux, et non du contenu conflictuel. Le rétablissement de la capacité de rêverie nécessite d'accéder à un espace de rêverie contenant, protégé par « la double limite », où peut s'élaborer le « projet adulte » et se dérouler les conflits dynamiques qui se trouveront remaniés tout au long de la vie du sujet, comme le processus de subjectivation ou la place de l'autre.

D'après nous la capacité de rêverie est le moteur de la transformation entre l'adolescence et l'âge adulte. La rêverie, qui constitue un pont entre les processus psychiques, conscients et inconscients, maintient également un contact constant entre le passé et l'expérience actuelle. Il ne s'agit pas seulement d'un contact entre présent et passé, mais d'un travail de la liaison qui tient en compte l'expérience affective entre l'expérience passée et l'expérience actuelle, l'une entrant en résonance avec l'autre, créant ainsi un tissage associatif et émotionnel. Nous pouvons alors concevoir la capacité de rêverie comme un agent subjectivant dans le sens où elle permet de transformer les éléments bruts venant du monde externe en une expérience interne subjectivable. C'est bien en cela que réside la force de la

capacité de rêverie, rendre possible la subjectivation des expériences passées grâce à un travail de figurabilité.

Les rêveries, loin d'empêcher l'activité du sujet, constituent un moteur pour ses actions et une promesse de satisfaction. Par conséquent, les rêveries contenues dans un espace de rêve peuvent permettre un meilleur lien avec le principe de réalité. Autrement dit, pendant l'adolescence, la capacité de rêverie offre à l'adolescent un espace de contenance pulsionnelle et un espace d'élaboration qui lui permet de pouvoir fantasmer, de rester en contact avec ses objets internes, de se penser et de se préparer pour sa vie d'adulte. A la fin de l'adolescence, avec la reprise fonctionnelle du refoulement, la capacité de rêverie du sujet peut remanier le « projet adulte » et lui permettre d'accéder à une vie « adulte » porteuse de sens et potentiellement source de satisfaction pulsionnelle.

Bibliographie

Aulagnier P. (1975), *La violence de l'interprétation*, Paris, PUF.

Aulagnier, P. (1989). Se construire un passé : Exposé théorique. *Adolescence*, 33, 4(4), 2015, p. 713-740.

Bion, W.R. (1962a). Une théorie de l'activité de pensée, *Réflexion faite*, Paris : Puf, 1983.

Bion, W.R. (1962b). *Aux sources de l'expérience*, Paris, Puf, 1991.

Blos, P. The Second Individuation Process of Adolescence. *Psychoanal. St. Child*, 22 :162-186, 1967.

Freud, S. (1908e). Le poète et l'activité de fantaisie. In *Œuvres complètes* (2007 éd., Vol. VIII, pp. 159-172). Paris : PUF

Freud, S. (1911b). Formulations sur les deux principes de l'advenir psychique. In *Œuvres complètes* (2009 éd., Vol. XI, pp. 11-23). Paris : PUF.

Gutton, P. *Le pubertaire*. Paris : PUF, 1991.

Gutton, P. Entre pubertaire et idéologie, l'adolescent autrement. *Adolescence*, 26, Bayard Edition, 1995, 9-27.

Green, A (1982) La double limite, *La folie privée*, Paris : Gallimard, 1990, 337-365.

Kaës, R. Postmodernité, hypermodernité. *Le Malêtre*, Paris : Dunod, 2012, 83-106.

Kestenberg, E. Installation in l'âge adulte et auto-érotisme. In A-M. Alléon, O. Morvan, S. Lebovici, *Devenir « adulte » ?* Paris, Puf, 1990, 81-91.

Kestemberg, E. De la « phobie du fonctionnement mental ». *La psychose froide*, France : Presses Universitaires de France, 2001, 215-221.

Ladame, F. L'adolescence entre rêve et action, *Revue française de psychanalyse*, 1991, T.55, n°6, Paris : PUF, 1493-1544.

Ladame, F. & Perret-Catipovic, M. (1997). « Chapitre 10 – Le normal et le pathologique à l'adolescence ». In F. Ladame & M. Perret-Catipovic (Dir), *Adolescence et psychanalyse : une histoire*. Lausanne : Delachaux et Niestlé, 1997. Édition du Kindle.

Ladame, F. & Perret-Catipovic, M. Jeu, fantasmes et réalités. » In F. Ladame & M. Perret-Catipovic (Dir.), *Jeu, fantasme et réalités : Le psychodrame psychanalytique à l'adolescence*, France : Elsevier Masson, 1998, 1-14.

Ladame, F. *Les éternels adolescents, comment devenir adulte*. Paris, Odile Jacob, 2003.

Lazarovici, R. Les rêveries de l'adolescence : Un trouble du penser ? *Adolescence*, 1988, Paris, 6/2, 231-252.

de Mijolla-Mellor, S. (2009). *Le choix de la sublimation*. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

Steiner, J. (1993). *Retraits psychiques. Organisation pathologiques chez les patients psychotiques, névrosés et borderline*, PUF, 1996.

Winnicott, W.D. (1958). La capacité d'être seul. *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Editions Payot, Paris, 1969, 381-407.

Winnicott, D.W. *Jeu et réalité ; l'espace potentiel*, Gallimard, 1971.